Shape

Description automatically generated with medium confidence

**DESCRIPTIF DE FONCTIONS**

|  |  |
| --- | --- |
| **Intitulé du poste :** | Coordonnateur·rice de programmes |
| **Division/Programme**  **et Section/Projet (le cas échéant) :** | Programme « Solutions d’adaptation au changement climatique pour les autorités locales des États fédérés de Micronésie » (programme EDA), bureau régional pour la Micronésie |
| **Lieu d’affectation**: | Bureau régional pour la Micronésie, Pohnpei (États fédérés de Micronésie) |
| **Supérieur·e hiérarchique :** | Directeur·rice du Bureau régional pour la Micronésie |
| **Nombre de personnes supervisées :** | 2 (Adjoint·e administratif·ve et Chargé·e des finances et des achats) |
| **Vocation du poste**: | Ce poste a pour vocation d’assurer la direction de la cellule de coordination du programme d’accès direct amélioré « Solutions d’adaptation au changement climatique pour les autorités locales des États fédérés de Micronésie » (programme EDA) mené conjointement par le pays et le Fonds vert pour le climat (FVC). Il implique de gérer la cellule dans le respect des directives stratégiques et administratives fournies par le FVC, les autorités des États fédérés de Micronésie et la CPS, ainsi que d’apporter de l’aide et des conseils pour garantir la bonne mise en œuvre du programme auprès des bénéficiaires et des partenaires. |
| **Date :** | *mars 2022* |

|  |
| --- |
| **Cadre institutionnel et organigramme** |

La **Communauté du Pacifique (CPS)** est la principale organisation scientifique et technique du Pacifique. Son **Programme durabilité environnementale et changement climatique** (DECC) pilote les mesures de lutte contre le changement climatique avec les partenaires régionaux et internationaux. Au sein du DECC, l’**Unité financements climatiques** aide les pays membres à élaborer et à mettre en œuvre des projets et des programmes d’adaptation au changement climatique et de limitation de ses effets grâce à l’accréditation de la CPS auprès du Fonds vert pour le climat (FVC).

Le programme « Solutions d’adaptation au changement climatique pour les autorités locales des États fédérés de Micronésie », **programme d’accès direct amélioré** financé par le FVC, vise à mettre sur pied un Fonds de subvention pour la résilience des communautés destiné à aider les autorités locales du pays à traiter les priorités en matière d’adaptation grâce au renforcement des capacités dans le domaine de l’élaboration et de la gestion de projets d’adaptation. Le budget total (sur 7 ans) de ce programme, classé en catégorie I-2 pour les garanties environnementales et sociales, s’élève à 19,7 millions de dollars des États-Unis, dont 16,6 millions de subventions du FVC.

La **cellule de coordination du programme EDA** sera constituée par la CPS et travaillera depuis le Bureau régional pour la Micronésie, aux États fédérés de Micronésie, où elle s’occupera de la mise en œuvre du programme au quotidien, ainsi que du fonctionnement du Fonds de subvention pour la résilience des communautés. Cette cellule se composera du·de la **Coordonnateur·rice de programmes**, d’un·e Adjoint·e administratif·ve et d’un·e Chargé·e des achats. Des postes à temps partiel viendront la renforcer. Le·la **Coordonnateur·rice de programmes** sera placé·e sous la responsabilité directe du·de la Directeur·rice du Bureau régional pour la Micronésie, et devra également rendre des comptes au·à la Coordonnateur·rice de l’Unité financements climatiques de la CPS, chargée de superviser la gestion et d’assurer un suivi financier du programme EDA en qualité de correspondant·e de l’entité accréditée auprès du FVC.

Figure 1 : Organigramme de la cellule de coordination et du poste de Coordonnateur·rice de programmes

Directeur·rice du Bureau régional pour la Micronésie

Directeur·rice du DECC

**Cellule de coordination du programme**

Coordonnateur·rice de l’Unité financements climatiques

Coordonnateur·rice de programmes

Adjoint·e administratif·ve

Chargé·e des finances et des achats

|  |
| --- |
| **Domaines de résultats essentiels (objectifs)** |

Le poste de **Coordonnateur·rice de programmes** recouvre les principales fonctions suivantes :

1. Direction, gestion et exécution du programme d’accès direct amélioré aux États fédérés de Micronésie (40 %)
2. Gouvernance, suivi et promotion du programme (20 %)
3. Supervision de la mise en œuvre (30 %)
4. Communication externe (10 %)

***Une description générale des compétences requises dans les domaines d’intervention précités est fournie ci-dessous.***

|  |  |
| --- | --- |
| **Responsabilités de la personne titulaire du poste** | ***Indicateurs de réussite*** |
| **Objectif 1. Direction, gestion et exécution du programme d’accès direct amélioré aux États fédérés de Micronésie (40 %)** | |
| * Assurer une planification stratégique et une gestion adaptative de façon à réaliser tous les éléments, produits et effets du programme, et répondre aux besoins des autorités locales, de l’autorité nationale désignée et des autres parties prenantes. * Diriger la mise en œuvre du programme de travail conformément aux directives du FVC ainsi qu’aux stratégies nationales et régionales de développement durable à long terme. * Veiller à la diffusion rapide des appels à manifestations d’intérêt (AMI) pour le Fonds de subvention pour la résilience des communautés à tous les niveaux administratifs. * Superviser, avec la diligence requise, la gestion des ressources financières du programme et prendre en charge l’élaboration et la gestion du programme de travail et du budget annuel, transmis ensuite au Comité du programme EDA pour approbation. * Superviser le recrutement des agents et des consultants pour le programme EDA, ainsi que la planification et la gestion de la performance du personnel. | * La mise en œuvre du programme permet d’atteindre les objectifs fixés, et les évaluations à mi-parcours et finales révèlent une performance satisfaisante. * Les AMI sont publiés rapidement de façon à garantir l’approbation et la mise en œuvre des subventions dans les délais impartis pour le projet. * Les plans de travail annuels et les rapports d’évaluation initiale, à mi-parcours et finale sont réalisés et approuvés lors des réunions du Comité du programme. * Les budgets annuels des activités sont remis au·à la Directeur·rice du Bureau régional pour la Micronésie et au·à la Coordonnateur·rice de l’Unité financements climatiques. * Les subventions accordées par le Fonds de subvention pour la résilience des communautés sont gérées et mises en œuvre conformément aux plans de travail et aux budgets annuels, de façon à garantir une exécution rapide et un bon niveau de qualité des produits, avec la réalisation des principaux objectifs. * De nouveaux agents et consultants, disposant des compétences et de l’expérience requises, sont recrutés si nécessaire, et les évaluations et la planification des résultats du personnel sont réalisées dans les délais impartis. |
| **Objectif 2. Gouvernance, suivi et promotion du programme (20 %)** | |
| * Finaliser et mettre en œuvre la structure et les procédures de gouvernance du Comité du programme EDA conformément à la proposition de financement. * Veiller au respect de toutes les exigences financières et opérationnelles ainsi que de toutes les obligations de rapports, visées à l’accord d’activité financée et à l’accord-cadre d’accréditation, en conformité avec les normes et les politiques du FVC et de la CPS. * Veiller à la mise en place d’indicateurs et de systèmes de suivi-évaluation pour la présentation des rapports ainsi que les approches intégrées d’apprentissage et de gestion des connaissances. * Assurer la coordination entre les acteurs nationaux, infranationaux et municipaux, notamment en organisant régulièrement des ateliers et des tables rondes aux niveaux pertinents, de façon à garantir l’adhésion des acteurs au programme. * Superviser le suivi et l’évaluation des subventions accordées par le Fonds de subvention pour la résilience des communautés, et notamment la gestion financière et la présentation des rapports. * Encourager la conclusion de partenariats stratégiques pour la mise en œuvre du programme, la mobilisation des ressources, l’apprentissage et le plaidoyer aux échelons régional et national. | * Le Comité du programme est mis en place, intègre toutes les parties prenantes pertinentes et assure efficacement l’examen et l’approbation des subventions du Fonds pour la résilience des communautés. * Toutes les exigences visées dans l’accord d’activité financée et l’accord-cadre d’accréditation sont respectées dans les délais impartis. * Les audits annuels attestent de la conformité à toutes les politiques et exigences pertinentes. * L’Unité financements climatiques de la CPS reçoit de l’aide pour respecter les exigences du FVC en matière de rapports. * Les objectifs fixés sont atteints et les résultats des évaluations indépendantes à mi-parcours et finales sont satisfaisants. * Les parties prenantes sont mobilisées et les plateformes pertinentes pour la coopération et une collaboration efficace fonctionnent bien. * Les parties prenantes se réunissent régulièrement sur des plateformes appropriées pour discuter des besoins et de l’avancement du programme. * Les liquidités nécessaires aux subventions du Fonds pour la résilience des communautés restent disponibles. * Les évaluations des subventions ont une incidence positive sur la réalisation, les effets et l’efficacité du programme EDA. * Les subventions versées par le Fonds pour la résilience des communautés et le programme EDA en général bénéficient de cofinancements complémentaires, repris dans les évaluations et rapports réguliers. * Les partenariats stratégiques donnent lieu à une hausse des cofinancements et des partenariats formels. * La participation des parties prenantes témoigne du succès du plaidoyer. |
| **Objectif 3. Supervision de la mise en œuvre (30 %)** | |
| * Superviser l’élaboration et la mise en œuvre du cadre d’aide à la décision et des formations pour les facilitateurs, les représentants des pouvoirs publics et les autorités locales. * Veiller à l’intégration d’approches respectueuses de l’équité de genre au sein de la gouvernance du programme EDA et dans les activités menées sur le terrain. * Coordonner la formulation de directives applicables à des activités participatives de recensement, de démonstration, de mise à l’essai et de reproduction de pratiques d’adaptation. * Coordonner et piloter la communication sur le travail des facilitateurs, des agents du programme, des consultants, des partenaires d’exécution et des autres parties intéressées et connexes pour garantir la conformité des activités sur le terrain avec les exigences des accords de subvention, du cadre de suivi-évaluation du programme et de l’accord d’activité financée. * Diriger le travail de sensibilisation et d’engagement en vue de la mobilisation des ressources en collaboration avec le Bureau régional de la CPS pour la Micronésie, l’Unité financements climatiques, l’autorité nationale désignée et d’autres parties afin de garantir la durabilité à l’issue de la mise en œuvre. | * Des cadres et des formations sont bien élaborés et appliqués tout au long de la mise en œuvre du programme EDA. * Les activités du programme EDA témoignent d’approches respectueuses de l’équité de genre. * Les pratiques d’adaptation au changement climatique soutenues par le programme EDA contribuent à la résilience climatique des communautés locales. * Une communication régulière est assurée avec l’autorité nationale désignée des États fédérés de Micronésie, le bureau d’aide internationale au développement du pays et les bureaux compétents dans les différents États pour mettre en avant les possibilités de mobilisation de ressources. * Le travail de sensibilisation et d’engagement avec les bailleurs de fonds potentiels aux échelons multilatéral, bilatéral et autre permettent de définir les possibilités de mobilisation de ressources. * Une stratégie de mobilisation des ressources pour la reconstitution régulière du Fonds de subvention pour la résilience des communautés est mise sur pied. |
| **Objectif 4. Communication externe (10 %)** | |
| * Cibler les ambassadeurs du programme à l’échelle locale et au niveau des États et assurer un travail régulier de communication et de mobilisation pour mieux faire connaître le programme d’accès direct amélioré à l’échelle communautaire. * Travailler en coopération avec les spécialistes de la communication et du suivi-évaluation et apprentissage ainsi que des agents de la communication, de la gestion des connaissances et du suivi-évaluation et apprentissage de la CPS pour garantir la cohérence de la communication et de la gestion des connaissances à l’échelle du programme. * Superviser l’élaboration d’une plateforme de connaissances et veiller à la mise en rapport du programme d’accès direct et des plateformes régionales de toute l’Océanie de façon à diffuser les documents, expériences, enseignements tirés et meilleures pratiques pertinents auprès des parties prenantes internes et externes ainsi que du grand public. * Travailler avec les dispositifs pertinents de mobilisation et les plateformes régionales d’information (réseaux sociaux par exemple) pour encourager le transfert de connaissances, en tirant parti de l’expérience d’autres programmes et projets menés dans la région. * Réaliser une synthèse des résultats réussis, et rédiger et diffuser des rapports et des conseils sur les meilleures pratiques et les mécanismes d’incitation, en vue de leur transposition et de leur utilisation pour agrandir les réseaux et déterminer des possibilités de collaboration. | * Les ambassadeurs sont identifiés aux premiers stades de la mise en œuvre et une communication régulière est assurée. * Le programme EDA est reconnu à l’échelle nationale et régionale comme une initiative pionnière d’adaptation au changement climatique. * Des plateformes nationales et régionales pour la gestion de l’information et la diffusion des meilleures pratiques et des enseignements tirés du programme EDA sont mises en place et renforcées. * Des informations sur le programme EDA sont diffusées sur la plateforme de connaissances et par l’intermédiaire de publications scientifiques, des médias, de présentations et d’autres supports de communication appropriés. * Les réseaux techniques existants à l’échelle locale et nationale sont mobilisés, ou de nouveaux réseaux sont mis sur pied (si nécessaire) pour aider les communautés de pratique en vue du renforcement de l’adoption, à l’échelle nationale, de politiques et de stratégies intégrées d’accélération et de soutien aux mesures d’adaptation. |

Les critères de performance ci-dessus ne sont fournis qu’à titre indicatif. Les mesures précises de résultats pour le poste feront l’objet d’une discussion entre le·la titulaire et son·sa supérieur·e hiérarchique dans le cadre du processus d’évaluation des performances.

|  |
| --- |
| **Tâches courantes les plus complexes (complexité du travail)** |

|  |
| --- |
| * Gestion adaptative d’un programme de travail varié pour surmonter les difficultés et faire avancer les activités du programme EDA aux échelons local, national et régional. * Composer avec une situation géographique complexe et fortement dispersée pour garantir l’efficacité de la logistique. * Assurer un suivi et des liquidités solides et efficaces pour les subventions du Fonds pour la résilience des communautés. * Mobiliser les parties prenantes nationales pour participer à la gouvernance et aux activités du programme EDA. * Aptitude à travailler avec des systèmes politiques complexes et décentralisés (5 organes directeurs) pour constituer des réseaux et assurer une gestion efficace dans tous les domaines du programme. * Garantir l’efficacité de la mise en œuvre du programme. * Garantir le respect des exigences de bonne gouvernance du FVC et de la CPS. |

|  |
| --- |
| **Relations fonctionnelles et aptitudes relationnelles** |

|  |  |
| --- | --- |
| Principaux contacts en interne et en externe | Type d’échanges les plus fréquents |
| **En externe**  Principaux interlocuteurs externes : FVCAdministrations publiques nationales, des États et municipales, notamment services publics des ÉtatsCommunautés bénéficiaires dans les États et les municipalitésContacts du secteur privé et des associations professionnellesConsultants et entreprisesBanques commercialesAuditeurs | Consultation et transmission d’informationsInterface directe avec les instances nationales, des États et municipalesPrestation de services et assistanceCommunication de documentsRelations publiquesCollaboration |
| **En interne**  Principaux interlocuteurs internes : Adjoint·e administratif·ve et Chargé·e des finances et des achats au sein de la cellule de coordination du programmeAutres agents et consultants de la cellule de coordination du programmeAutorité nationale désignée des États fédérés de Micronésie  * Directeur·rice et personnel du Bureau régional pour la Micronésie  Coordonnateur·rice et autres agents de l’Unité financements climatiques.  * Directeur·rice du DECC  Agents des RH, des finances, des services administratifs, des publications, du service informatique et des achats de la CPS | Échange d’informations et de conseilsInterface directeRecrutement du personnel et gestion des ressources humaines, établissement des budgets et des rapports financiers, gestion des achatsCommunication d’informations financières relatives aux activités |

|  |
| --- |
| Niveau de délégation |

Budget des dépenses courantes : néant

Autorité d’approbation budgétaire sans approbation du·de la supérieur·e hiérarchique direct·e : 50 €

|  |
| --- |
| **Profil personnel** |

*Cette section sert à décrire les compétences requises pour que le·la titulaire joue son rôle avec 100 % d’efficacité. Cette description ne correspond pas nécessairement au profil de cette personne. Elle peut combiner connaissances et expérience, qualifications ou acquis équivalents, qu’il s’agisse de compétences essentielles, de qualités personnelles ou de compétences spécifiques, propres au poste considéré.*

**Qualifications**

|  |  |
| --- | --- |
| Essentielles | Souhaitables |
| * Diplôme universitaire de cycle supérieur en développement international, changement climatique, gestion des ressources naturelles ou un domaine connexe. | * Diplôme universitaire de deuxième cycle en développement international, changement climatique, gestion des ressources naturelles ou un domaine connexe. |

**Connaissances et expérience**

|  |  |
| --- | --- |
| Essentielles | Souhaitables |
| * Au moins 8 années d’expérience pertinente dans le domaine du développement international, plus particulièrement dans la gestion transversale des ressources naturelles ou l’adaptation au changement climatique, dont au moins 5 années à des postes de niveau stratégique, technique, régional et national dans le Pacifique Nord. * Expérience avérée de la gestion d’achats de forte valeur et de volume important. * Gestion des questions logistiques sur des sites difficiles et isolés. * Aptitude avérée à la gestion de personnel et à l’évaluation des résultats professionnels, ainsi qu’à la gestion de programmes et de ressources. * Connaissance fine de la gestion de projets, et notamment des cycles de projet, des cadres logiques, du suivi-évaluation et de la gestion des risques. * Aptitude démontrée à travailler avec des partenaires, et capacité à planifier, à coordonner et à gérer des projets et programmes complexes. * Compétences de gestion, notamment capacité à déterminer les activités plus importantes, à hiérarchiser les priorités et à échelonner les activités. * Maîtrise de l’anglais, à l’oral comme à l’écrit. * Possession du permis de conduire. | * Connaissance des questions liées au développement durable en Océanie, et notamment du travail des parties prenantes et des organismes partenaires dans le pays et dans la région, et connaissance des politiques menées dans le secteur ainsi que de leur adéquation aux problèmes plus généraux du développement dans le pays, et des tendances dans l’environnement du secteur. * Capacité d’intégrer des informations émanant de disciplines différentes, afin de formuler des stratégies et des séquences de mise en œuvre réalistes. Compréhension stratégique des politiques régionales du secteur des ressources et de leur intégration dans les problèmes de développement des pays et les tendances et possibilités du secteur. * Une expérience des projets du FVC, du Fonds pour l’environnement mondial ou du Fonds pour l’adaptation est un atout. |

**Compétences essentielles, qualités personnelles et compétences spécifiques**

Les niveaux ci-dessous sont caractéristiques de ce que l’on peut attendre à 100 % d’efficacité :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Niveau expert | * Gestion des ressources naturelles, adaptation au changement climatique * Organisation et gestion de projets | |
| Niveau avancé | * Aptitude à diriger une équipe et à travailler en autonomie * Renforcement des capacités et mentorat * Hiérarchisation des priorités, prise de décisions, résolution de problèmes et gestion des risques |
| Connaissance pratique | * Questions de genre et participation des communautés * Maîtrise des outils informatiques et des logiciels de gestion de projets | |
| Connaissance élémentaire | * Questions de genre et participation des communautés * Maîtrise des outils informatiques et des logiciels de gestion de projets | |

**Comportements déterminants**

*Tous les agents sont évalués au regard des* ***comportements déterminants*** *suivants dans le cadre du processus d’évaluation des résultats :*

* + Changement et innovation
  + Qualités relationnelles
  + Travail d’équipe
  + Promotion de l’équité et de l’égalité
  + Jugement
  + Renforcement des capacités individuelles

**Caractéristiques personnelles**

* + Sens aigu de la déontologie et de l’éthique
  + Affabilité
  + Sens aigu et avéré du service client

|  |
| --- |
| **Modifications du descriptif de fonctions** |

De temps à autre, il peut se révéler nécessaire d’envisager de modifier le descriptif de poste en raison de la nature évolutive du milieu de travail, et notamment de l’évolution technologique ou statutaire. La CPS est habilitée à apporter ces modifications le cas échéant. Le présent descriptif de fonctions pourra également être réexaminé dans le cadre du cycle annuel de gestion de la performance, en amont de la planification des résultats pour l’année considérée.